



DÉCLARATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES CFDT, CGT, FO, CFE-CGC, CFTC AU CONSEIL D'ORIENTATION DE L'UCANSS DU 19 10 2023

Nous conseillers CFDT, CGT, FO, CFE-CGC et CFTC du COR de l'UCANSS, n'ignorons évidemment pas le climat social dégradé qui règne depuis plusieurs semaines au sein de l'institution. Le dialogue social est au cœur de nos préoccupations et de fait l'échec de la négociation salariale avec les fédérations nous inquiète et nous interpelle.

Dans un contexte d'inflation galopante, *après le retard d'un trimestre de la revalorisation salariale 2022*, une revalorisation de la valeur du point de 1,5 % *n'est pas acceptable*. L'UCANSS doit être à la hauteur du dialogue social de qualité qu'elle revendique et qui est au cœur de ses missions. Pour les salariés dont les efforts récurrents ne sont pas reconnus, *cela génère une baisse de motivation qui impactera la qualité du service rendu aux assurés, allocataires et cotisants*. En conséquence nous demandons solennellement à la direction de l'UCANSS, au Président du COMEX et à la tutelle de réouvrir, avec nos fédérations respectives, des négociations qui aboutissent à la conclusion d'un accord digne de ce nom.

De plus, l'indispensable négociation sur la classification, pouvant permettre une meilleure attractivité des métiers, et le rééquilibrage financier du régime de complémentaire santé doivent constituer une priorité pour la Direction de l'UCANSS et le COMEX.

Nous ne pouvons pas non plus faire abstraction des difficultés de recrutement liés à la politique salariale. La politique de formation doit également être ambitieuse afin que nos institutions soient en mesure d'exercer leurs missions et d'atteindre les objectifs qu'elles se sont fixés.

Nos 5 confédérations unies dans la démarche ne peuvent valider une politique sociale qui ne permettrait pas de recouvrer un climat serein pour l'ensemble des acteurs décideurs et salariés, ce dans l'intérêt des valeurs que nous sommes tous censés défendre.

En conséquence, nous nous voyons contraints de quitter la table et de ne pas échanger autour des points mis à l'ordre du jour de ce COR malgré toute l'importance qu'ils revêtent. Nous prenons nos responsabilités et vous ferons connaître la suite de notre action en fonction de l'écoute que la tutelle nous accordera.